

Déjeuner du Cercle des Réseaux Européens autour de **Monsieur Eric Mamer**

Chef de cabinet adjoint du commissaire Oettinger

- Mars 2014 -

Le 11 mars 2014, les membres du Cercle des réseaux européens se sont réunis autour de Mr Eric Mamer, Chef de cabinet adjoint du commissaire à l'énergie Günther Oettinger. La discussion portait sur le cadre d'action en matière de climat et d'énergie présenté par la Commission le 22 janvier dernier et sur l'axe suivant: «Les enjeux énergétiques et climatiques à horizon 2030 ».

D'emblée, Mr Mamer a procédé à une contextualisation du dossier. En ce sens, il est des Etats membres très ambitieux qui appellent à la définition de premières orientations par le Conseil dès le mois de mars. Mais à ce premier lot d'Etats



Depuis 2012, Eric Mamer est le chef de cabinet adjoint du commissaire à l'énergie Günther Oettinger. Il est notamment en charge de la politique énergétique et de la surveillance des marchés dans le cadre 2020/2030. Il fut le porte-parole de l'ancien vice-président de la Commission Neil Kinnock.

s'opposent d'autres Etats, parmi lesquels les Etats de Visegrad +, qui revendiquent l'élaboration d'une feuille de route des travaux par la Commission et le Conseil, avant que le Conseil européen ne revienne sur la question et ne fournisse un cadre, au plus tôt d'ici à la fin de l'année. Sur ces questions d'échéances, Mr Mamer s'est dit dubitatif sur les chances d'aboutir à un accord au Conseil des 21 et 22 mars prochains. Il a d'ailleurs souligné la nécessité pour les Etats-membres de définir leurs intentions avec davantage de précision avant de parvenir à un quelconque accord.

Débats autour du cadre

Selon Mr Mamer, le cadre parvient à un juste équilibre entre le respect des contraintes scientifiques et celui des contraintes qui pèseront sur les politiques à qui incombera la prise de décision. L'étude d'impact souligne la nécessité de renforcer les directives actuelles et ce quelque-soit le niveau d'objectif fixé. En ce sens, il a évoqué, entre autres, les directives relatives aux émissions des voitures et aux énergies renouvelables. Mr Mamer voit là des thématiques qui méritent d'être intégrées au débat avant le cadre ne soit fixé.

D'après lui, la certitude qui émane du cadre est la suivante : sans efficacité énergétique, nulle chance d'atteindre l'objectif de réduction de 40% des GES d'ici à 2030. Cependant, Mr Mamer a fait preuve d'un certain pragmatisme, considérant qu'avoir un objectif contraignant au niveau de l'UE et des Etats membres ne signifiait pas pour autant que nous l'atteindrions nécessairement. Dans cette optique, il a noté que, dans la plupart des Etats, le décalage est de plus en plus grand. Il a donc pointé la nécessité d'adopter des mesures nécessaires.

Certains membres ont soulevé la question du partage du fardeau, qui a émané de plusieurs Etats lors du Conseil Energie du 4 mars 2014. La part ETS n'étant pas modulable, les membres du Cercle se sont interrogés quelle pourrait être la clef d'un tel partage du fardeau.

Ils se sont également interrogés sur les conséquences en matière de transport. En effet, les membres ont perçu que le cadre serait inhérent à une certaine nécessité d'adopter une politique ambitieuse en matière de transport et d'électrification des voitures. A cet égard ils ont demandé davantage de visibilité.

Calendrier et échéances

En ce sens, certains ont émis des inquiétudes quant au calendrier, considérant que la Commission procédait par « *ordre inverse des temporalités* ». Là encore, le souci d'assurer une visibilité le plus

rapidement possible s'est fait entendre. Cependant, Mr Mamer a appelé à une certaine modération. Il a rappelé que la Commission n'avait pas toutes les cartes en mains. De plus, il a pointé le risque de s'enliser en voulant aller trop vite. Revenant sur les étapes à venir, il a précisé qu'une lettre récapitulative émanerait très prochainement de la présidence. Celle-ci aura pour objectif d'aider le Conseil européen des 21 et 22 mars 2014 dans sa prise de décision, au vu de la série de Conseil sectoriels qui s'est déjà saisie du sujet (énergie, environnement et compétitivité). Mr Mamer a précisé que beaucoup d'Etats membres considèrent qu'aucun accord ne saurait être conclu avant les accords de Paris en 2015. A cet égard, beaucoup ont insisté sur l'importance de voir l'Europe s'insérer dans une diplomatie du climat. Il est, selon eux, impossible d'avoir un impact sans compter avec le reste du monde.

L'ETS et le MRS

Par la suite, Mr Mamer a apporté quelques éclairages sur l'ETS, et plus généralement, sur les réactions engendrées par de telles mesures. En ce sens, la majeure partie des réactions a émané de personnes qui ont accueilli favorablement la proposition.

Certains membres du Cercle ont émis quelques réserves sur le mécanisme de réserve de stabilité, et notamment sur sa complexité, le considérant particulièrement difficile à appréhender. S'ils perçoivent l'esprit du mécanisme - qui entend stabiliser le cours - ils ne parviennent cependant pas à se prononcer sur ses effets. Mr Mamer a rappelé que ce mécanisme visait principalement à résorber les surplus actuels de certificats à partir de 2020 et à réagir à des chocs significatifs sur le marché. L'objectif étant de les sortir du marché afin de les mettre dans une réserve de certificats année après année, jusqu'à ce qu'un plancher soit atteint, qui justifierait une remise progressive d'un certain nombre de certificats. Il a cependant souligné que cela devait être mis en perspective par rapport au taux d'ajustement linéaire.

Ukraine : question de l'approvisionnement

Les membres ont soulevé la question de la sécurité de l'approvisionnement qui émane de la situation en Ukraine. Mr Mamer a pointé un certain nombre de progrès depuis la crise de 2009 - notamment en termes de stockage - afin d'éviter les chocs violents sur l'approvisionnement en gaz et en électricité. Mais, il reste encore du chemin à faire en la matière. Il ne se dit pas inquiet à court-terme, mais il incite les Etats membres à poursuivre leur travail en termes d'infrastructures de gaz, de « reverse flow » et de diversification.

De plus, il a particulièrement insisté sur le caractère évolutif de la situation. Il a mis en exergue le changement de nature du débat outre-Atlantique. Si la situation relevait auparavant de l'isolationnisme, un certain nombre de voix s'élèvent pour que les Etats-Unis se servent de l'arme gazière contre la Russie. Selon lui, si les Etats-Unis décidaient d'exporter du gaz liquéfié vers ses partenaires de l'OTAN cela constituerait un signal fort pour la Russie.

La question du gaz de schiste et les enR

Selon Mr Mamer, le message important est qu'il ne faut pas fermer la porte au gaz de schiste. Le cadre ne fait aucune distinction entre les différentes formes d'énergies renouvelables, afin de laisser un maximum de flexibilité aux Etats-membres. Il a souligné l'existence d'une réelle difficulté à dialoguer avec les Etats membres sur cette question des énergies renouvelables. A l'unanimité, les membres ont considéré que celle-ci était due aux disparités existantes entre les différentes politiques énergétiques, ainsi qu'aux différentes politiques industrielles qui en découlent. Chaque pays a une vision industrielle à long terme qui lui est propre et le développement des énergies renouvelables s'inscrit dans cette logique-là. Commentant les statistiques publiées par Eurostat le 10 mars 2014, il a considéré que l'UE se situait encore loin du cadre en termes d'enR: la courbe devenant de plus en plus pentue au fur et à mesure que l'on se rapproche de 2020.

Se penchant sur la question des aides d'Etat aux enR, certains membres se sont inquiétés de la lecture restrictive menée par la DG concurrence notant que seule la question des fuites de carbone était envisagée. Regrettant une certaine mono-vision, ils se sont interrogés quant au rôle de la DG MOVE dans l'élaboration du projet. Ils ont alors invité à modifier la démarche, soulignant le besoin d'accompagnement d'autres politiques dans d'autres secteurs. Rappelant que le système d'aides d'Etat aux enR ne relevait pas de la Commission mais des Etats-membres, Mr Mamer a pointé le risque que les Etats opèrent dans une optique exclusivement nationale.

Cercle des Réseaux Européens

Pour finir, il a évoqué la question des « renouvelables à coût raisonnable », en insistant sur le besoin d'investir et sur leur caractère long-termiste.